

FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE BS / BE / MANOEUVRE

(1 jour et demi - 10h)

L'habilitation électrique BS BE Manœuvre est obligatoire pour tout personnel d'exploitation et d'entretien non électricien appelé à : effectuer des opérations simples, des interventions de remplacement et de raccordement sur des installations électriques, faire des manœuvres d'ordre non électriques

La formation de recyclage habilitation électrique BS BE Manœuvre répondant à la norme NF C 18-510, d'une durée conseillée d'un jour et demi, soit 10 heures, veillera à apporter les rappels et former efficacement les stagiaires aux dangers d'ordre électrique et à leur inculquer les bonnes pratiques en matière de sécurité et de prévention.

Suite à la formation de recyclage habilitation électrique BS BE Manœuvre et en cas d'avis favorable, une attestation de formation et un titre d'habilitation électrique vous seront remis.

PROFIL

Personnel d'exploitation et d'entretien non électricien appelé à : effectuer des opérations simples, des interventions de remplacement et de raccordement sur des installations électriques et faire des manœuvres d'ordre non électriques ayant déjà reçu la formation habilitation électrique BS, BE, et/ou manoeuvre , arrivant en fin de validité.

PRE-REQUIS

Avoir en sa possession le titre d'habilitation concerné.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510 afin d'obtenir un titre d'habilitation BS - BE Manœuvre.
- Réaliser des réarmements de protection dans les locaux de service électrique.
- Exécuter des interventions de remplacement et de raccordement sur des installations et des équipements électriques en basse tension.
- Réaliser des manœuvres sur des installations et des équipements électriques en basse tension.
- Exécuter sur ordre des tâches de travaux électriques.

PROGRAMME

- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc...).
- Les équipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...), les risques et leurs mises en œuvre.

- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux opérations.
- Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique.
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc ...).
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Citer les limites de l'habilitation.
- Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux opérations de son titre d'habilitation.
- Décrire les étapes de la mise en sécurité d'un circuit (pour les BS).
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT élémentaire (pour les BS).
- Evaluation du risque électrique.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Déroulement - évaluations :

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

A l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

- Liste du matériel pédagogique :

Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

Matériel de démonstration : Gants isolants d'électricien, VAT, cadenas, dispositif de condamnation, casque écran facial.